

les familles
andalouses et

escuela
tic2.0



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE EDUCACIÓN



JUNTA DE ANDALUCÍA
CONSEJERÍA DE EDUCACIÓN

Une nouvelle École pour de nouveaux temps



Les temps ont changé. Le monde est différent: l'accès à l'information et au processus d'apprentissage ne se limitent pas au livre de l'élève. À côté de celui-ci, nos enfants se communiquent entre eux et ont accès à l'information à travers les TICE. Ce qui, il n'y a pas très longtemps, était hors de pensée, fait partie de notre vie quotidienne: nous nous communiquons virtuellement avec les membres de notre famille qui étudient à l'étranger, nous avons des contacts réguliers, voire, presque chaque jour, grâce au courrier électronique, nous gérons nos comptes bancaires et nous faisons les courses sans sortir de chez nous.

L'École est en train de s'adapter à ce changement. Dès l'an 2003, le ministère régional de l'Éducation mène une politique d'impulsion en faveur de l'usage des nouvelles technologies dans le processus d'enseignement et d'apprentissage grâce au Programme d'Établissements TICE que nous améliorons en ce moment et que, désormais, nous appelons École TICE 2.0.

Les nouvelles lois de l'éducation tiennent compte des défis auxquels se confrontent les citoyens du XXI^{ème} siècle. La LOE et la LEA considèrent comme fondamental d'utiliser les TICE dans la salle de classe et dans le processus d'apprentissage.

L'École, espace d'égalité de chances et de mesures compensatoires qui garantissent l'égalité réelle, se doit de diriger ce processus de changement qui ne peut plus être remis à plus tard. Dans quelques années, la société sera plus familiarisée à l'emploi des ressources TICE dans les domaines du travail, de la famille, des relations sociales ou du loisir. L'élève ayant achevé l'Enseignement Primaire sera l'acteur principal de cette nouvelle société du savoir.

Notre système éducatif vise essentiellement la formation de citoyens et citoyennes compétents. C'est donc un processus de formation qui ne peut pas être séparé de la formation numérique et linguistique de l'élève. Sans compétence numérique nous ne pourrions pas avoir accès au savoir.



qu'est-ce que l'école **tice** 2.0



C'est un **programme d'action intégrale** qui vise l'utilisation des nouvelles technologies au sein du processus éducatif et qui envisage:

👉 **L'usage personnalisé d'un micro-portable** comme outil d'apprentissage pour chaque élève de 5ème et 6ème d'Enseignement Primaire (CM2 et 6ème du Système Éducatif Français) et, 1ère et 2ème d'Enseignement Secondaire (5ème et 4ème du Système Éducatif Français).

Cette dotation, ainsi que «la mochila digital» (Clé USB à contenus pédagogiques), a pour objet le renforcement de l'intégration des nouvelles technologies de l'information, la communication et le savoir dans les établissements éducatifs andalous.

Pendant l'année scolaire 2009/2010, les 173.500 élèves inscrits en 5ème et 6ème d'Enseignement Primaire de tous les Établissements éducatifs soutenus par des fonds publics en Andalousie seront équipés d'un micro-portable.

👉 La **création d'une banque de ressources** informatiques à fins éducatives.

👉 La **formation des professeurs**. Les instituteurs et institutrices jouent un rôle fondamental en ce qui concerne l'incorporation des technologies dans le processus d'apprentissage. C'est pourquoi, la formation qu'ils reçoivent dès le début de cette année scolaire leur permettra de renforcer leurs compétences technologiques et de renouveler leur méthodologie moyennant l'usage des TICE en classe.

De cette façon, l'élève se servira d'un outil pédagogique, d'une ressource indispensable pour l'acquisition de la compétence numérique et ainsi, développer les autres compétences fondamentales qui contribueront à l'amélioration des résultats académiques ainsi qu'à l'acquisition des objectifs éducatifs de chaque étape.



L'École TICE 2.0 est une nouvelle occasion de renforcer le système des valeurs au sein d'une société où la compétence numérique fait partie de la réalité. Le bon usage des TICE est une responsabilité des familles et de l'école dont la collaboration et la coordination entre elles sont fondamentales...

la famille et..... l'écoleTICE2.0



C'est à l'école et avec la famille où l'on apprend à mieux connaître les autres car ce sont des espaces qui permettent aux garçons et aux filles de partager leurs expériences et d'apprendre à devenir des citoyens avec des valeurs fondées sur le respect, la responsabilité et la tolérance.

Les TIC font partie du quotidien de nos enfants: il est très habituel pour eux d'échanger des devoirs avec leurs camarades de classe, partager des photos de leur dernière excursion sur les réseaux sociaux ou échanger de la musique. Les garçons et les filles de nos jours constituent la première génération formée aux TIC; ce sont des usagers actifs de la société de l'information: il s'agit de citoyens et citoyennes numériques qui vont incorporer cet espace à leur apprentissage.

Les familles et l'École sont obligées de faire en sorte que les élèves assument leurs responsabilités et qu'ils connaissent leurs droits. Nos élèves développent sans préjugés les possibilités d'Internet: ils sont performants dans l'usage des blogs, des réseaux sociaux ou forum; ils interagissent sans problèmes avec plusieurs personnes à la fois; ils déchiffrent les messages multimédias qu'ils reçoivent sans cesse....

Cependant, ils peuvent avoir des problèmes associés au mauvais usage des technologies s'il manque la supervision des adultes. De ce fait, le rôle des familles est fondamental pour éviter qu'ils deviennent des «orphelins numériques». Les parents doivent accompagner leurs garçons et filles et favoriser un espace familial où règne la confiance, pour surfer sur le net ensemble et leur parler en même temps des normes d'usage pour favoriser son utilisation responsable.

Le ministère régional de l'Éducation mettra en place un Plan de Formation visant l'alphabétisation numérique des familles en mettant l'accent sur la sécurité d'utilisation d'Internet, la plate-forme PASEN de communication virtuelle avec l'École, les réseaux sociaux, etc.

Quelques recommandations

-  Le micro-portable est remis pour **l'usage et la formation de l'élève**.
-  Il s'agit d'un **outil éducatif** équivalent au livre de l'élève.
-  Il est indispensable de **veiller au bon état du micro-portable** car il sera utilisé par l'élève jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.
-  Les familles sont obligées de souscrire un **«Engagement Numérique»** moyennant lequel elles acceptent les normes en question.

L'éducation numérique est une affaire de tous

Le soin du matériel

L'ordinateur est une ressource pédagogique que l'Administration Éducative offre aux élèves andalous. Il implique un effort économique qui exige un usage responsable. Il ne remplace en aucun cas ni le professeur ni le livre de l'élève, mais il constitue un complément indispensable pour l'apprentissage.

Pour garantir un bon usage du matériel, il faut tenir compte de certaines consignes pour sa bonne conservation. Relevons les **conseils les plus importants**:

-  Ne pas exposer le micro-portable aux températures extrêmes, à l'humidité ni aux rayons solaires.
-  Nettoyer le micro-portable avec un chiffon doux.
-  Éviter les coups et ne rien faire tomber sur le micro-portable ni y placer des objets lourds.
-  Ne jamais démonter la batterie ni le chargeur et communiquer dans les meilleurs délais toute panne ou difficulté à la personne responsable de l'Établissement.

Règles d'utilisation pour l'élève

Dans le cartable des élèves andalous de 5ème et 6ème de l'Éducation Primaire il y aura désormais des livres de l'élève et un nouvel outil pédagogique plein de possibilités et qui implique des responsabilités de la part de l'élève car il s'en servira pour faire les devoirs et travailler en classe.

Chaque élève est responsable de:

-  Prendre soin du micro-portable attribué et le conserver en bon état.
-  L'information qu'il contient et qui doit être en rapport avec les tâches éducatives.
-  L'accès aux ressources auxquelles il est autorisé en raison de son âge.
-  L'utilisation d'Internet en évitant l'accès aux pages de contenus n'ayant rien à voir avec l'objectif pédagogique.
-  Recharger obligatoirement la batterie du micro-portable avant de se rendre en classe.
-  Communiquer au plus vite toute panne ou complication à la personne responsable de l'Établissement.

Engagement numérique

Exemplaire pour la Famille

M./Mme.
représentant/e légal/e
de l'élève
inscrit/e à l'Établissement
à la Classe dans le Groupe
et M./Mme.
comme professeur/e principal/e de l'élève.

Engagements acquis par la Famille

-  Obligation de garder, soigner et conserver en bon état le micro-portable personnel de l'élève attribué par l'École TICE 2.0
 -  Collaboration pour réaliser les devoirs proposés par le/ la professeur/e.
 -  Favoriser le dialogue avec nos enfants à propos de leur «vie électronique»: les sites visités, les réseaux fréquentés, etc.
 -  Maintenir des entretiens périodiques avec le/ la professeur/e principal/e, sur demande du professeur ou de la famille pour être au courant du processus d'apprentissage de l'élève.
 -  Collaborer avec l'Établissement Scolaire en cas de conduites impropres.
 -  Respecter l'ensemble de la communauté éducative et faire savoir aux enfants que le manque de respect sur le Net à l'égard de cette communauté a la même valeur et les mêmes conséquences que dans la vie réelle.
 -  Participer aux formations adressées aux familles, organisées soit par la communauté éducative, soit par d'autres institutions pour établir le lien voulu entre les familles et les établissements scolaires.
-

Engagements acquis par l'établissement scolaire

-  Offrir une éducation de qualité qui prépare l'élève à assumer avec efficacité les responsabilités de la société actuelle.
-  Promouvoir les valeurs de respect, responsabilité et tolérance en tant qu'axes fondamentaux de l'éducation en général et de l'éducation numérique en particulier.
-  Faire des suivis périodiques des contenus stockés dans l'ordinateur de l'élève.
-  Maintenir des entretiens avec les familles.
-  Assurer la gestion et l'accomplissement des normes établies sur l'usage des ordinateurs portables.
-  Offrir des stratégies pour prévenir des situations d'incompatibilité entre les cours et l'Internet.
-  Avoir une attitude de respect et de considération à l'égard de tous les membres de la communauté éducative.

À, le,

Le /la Professeur/e Principal/e

Le/la Représentant/e Légal/e

Signé:

Signé:

Lu et Approuvé. Le/la Proviser/e

Signé:

Engagement numérique

Exemplaire pour l'Établissement

M./Mme.
représentant/e légal/e
de l'élève
inscrit/e à l'Établissement
à la Classe dans le Groupe
et M./Mme.
comme professeur/e principal/e de l'élève.

Engagements acquis par la Famille

-  Obligation de garder, soigner et conserver en bon état le micro-portable personnel de l'élève attribué par l'École TICE 2.0
 -  Collaboration pour réaliser les devoirs proposés par le/ la professeur/e.
 -  Favoriser le dialogue avec nos enfants à propos de leur «vie électronique»: les sites visités, les réseaux fréquentés, etc.
 -  Maintenir des entretiens périodiques avec le/ la professeur/e principal/e, sur demande du professeur ou de la famille pour être au courant du processus d'apprentissage de l'élève.
 -  Collaborer avec l'Établissement Scolaire en cas de conduites impropres.
 -  Respecter l'ensemble de la communauté éducative et faire savoir aux enfants que le manque de respect sur le Net à l'égard de cette communauté a la même valeur et les mêmes conséquences que dans la vie réelle.
 -  Participer aux formations adressées aux familles, organisées soit par la communauté éducative, soit par d'autres institutions pour établir le lien voulu entre les familles et les établissements scolaires.
-

Engagements acquis par l'établissement scolaire

-  Offrir une éducation de qualité qui prépare l'élève à assumer avec efficacité les responsabilités de la société actuelle.
-  Promouvoir les valeurs de respect, responsabilité et tolérance en tant qu'axes fondamentaux de l'éducation en général et de l'éducation numérique en particulier.
-  Faire des suivis périodiques des contenus stockés dans l'ordinateur de l'élève.
-  Maintenir des entretiens avec les familles.
-  Assurer la gestion et l'accomplissement des normes établies sur l'usage des ordinateurs portables.
-  Offrir des stratégies pour prévenir des situations d'incompatibilité entre les cours et l'Internet.
-  Avoir une attitude de respect et de considération à l'égard de tous les membres de la communauté éducative.

À, le,

Le /la Professeur/e Principal/e

Le/la Représentant/e Légal/e

Signé:

Signé:

Lu et Approuvé. Le/la Proviser/e

Signé:



+ info

Software

Centro de Gestión Avanzada (CGA)

Tel. 955 06 40 45

<http://www.juntadeandalucia.es/averroes/cga>

Matériel et garanties des équipements

Centro de Servicios y Materiales para la Educación (CSME)

Tel. 902 40 05 05

<http://www.iseandalucia.es/equipamientos/csme.asp>

